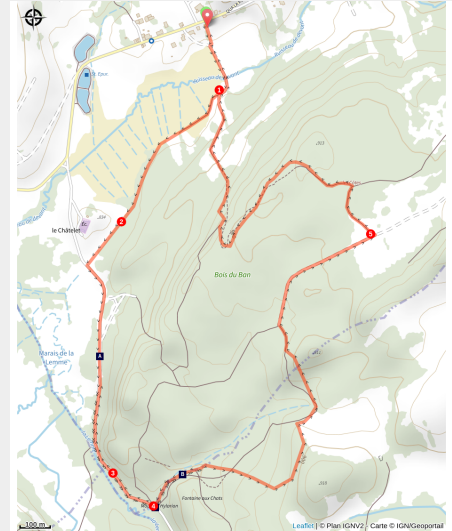


Sentier patrimonial du coin d'aval

Haut-Jura Grandvaux



À la découverte des richesses naturelles et historiques du coin d'aval : de l'ancien chalet à Comté en passant par les tourbières, un aperçu riche et varié du patrimoine grandvallier.

Après avoir découvert l'histoire des chalets à fromage de la première moitié du XIX^e siècle, laissez-vous séduire par cette balade-randonnée sans difficulté à la découverte du patrimoine du coin d'aval.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 216 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

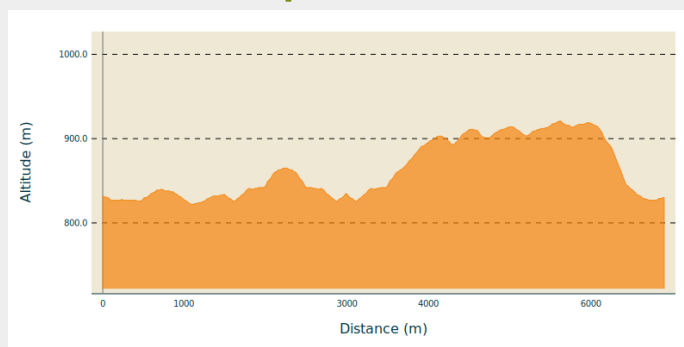
Départ : Chalet du coin d'aval, Le coin d'aval, 39150 Fort-du-Plasne

Arrivée : Chalet du coin d'aval, Le coin d'aval, 39150 Fort-du-Plasne

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Fort-du-Plasne
2. Lac-des-Rouges-Truites

Profil altimétrique



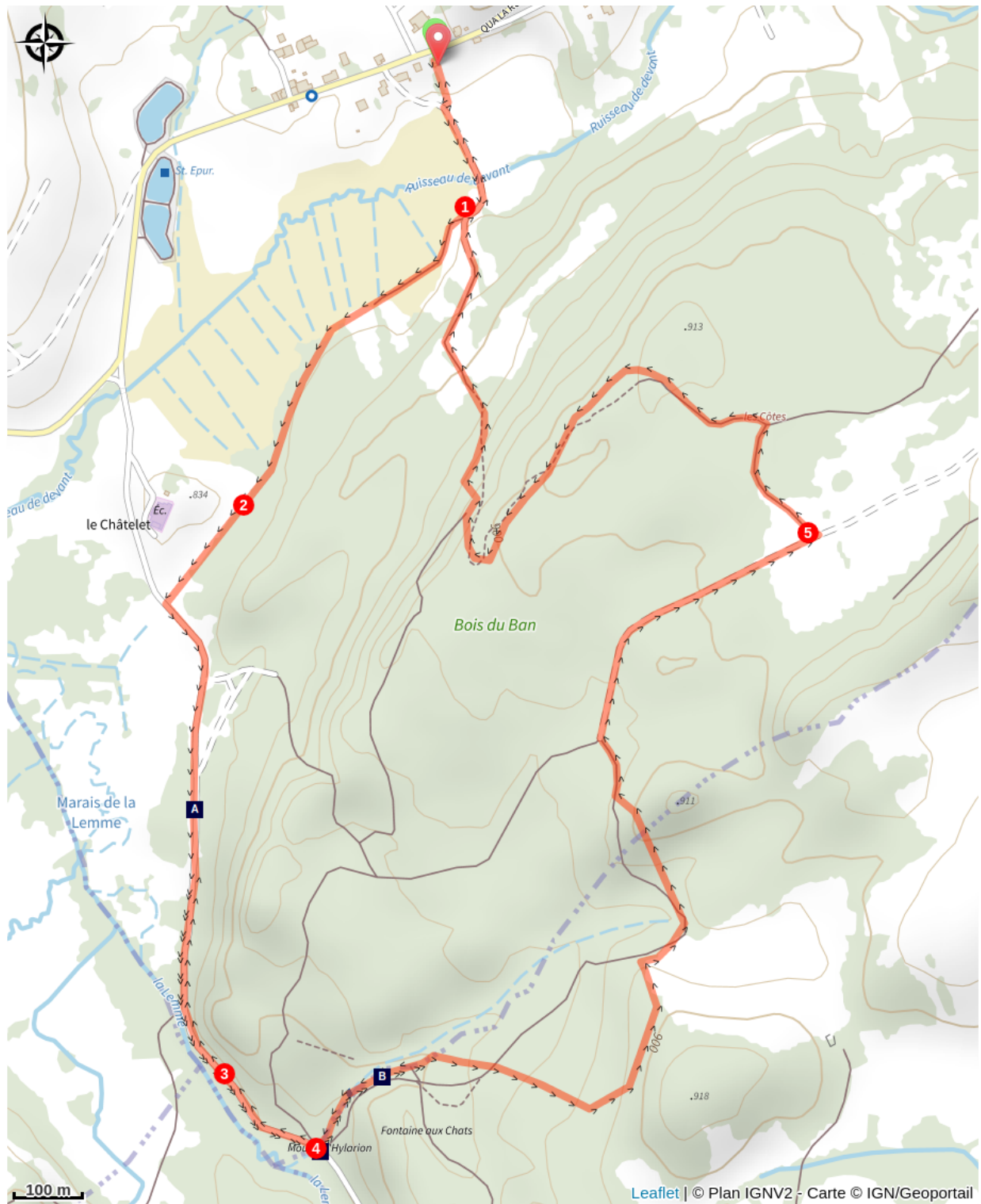
Altitude min 822 m Altitude max 921 m

La boucle aval du sentier "Du coin d'amont au coin d'aval" débute au **CHALET DU COIN D'AVAL**.

Suivre le balisage du sentier thématique "du coin d'amont au coin d'aval" de couleur bleue ou jaune/bleue.

1. À l'intersection **La Gaille**, poursuivre sur le sentier à droite pour traverser le pâturage et pénétrer en sous-bois.
2. À la sortie de la plantation, suivre le balisage avec prudence pour traverser les parcelles récemment coupées. Rejoindre la route du Chaumerand puis la longer, sur la gauche, jusqu'au **BELVEDERE DU CHATELET**.
L'aller-retour au point de vue saura ravir les curieux de nature.
3. Admirer en chemin les ruines du Moulin du Chaumerand et les ruines du moulin de la **Fontaine aux Chats**.
4. Quitter la route forestière pour s'engager le long du ruisseau et ainsi poursuivre à travers la forêt jusqu'au lieu-dit **Le Puits**.
5. Quitter la pâture en tournant à gauche, arriver à l'orée du bois au niveau de **Les Côtes** et partir à gauche en direction du **Bois de Ban**. Redescendre par le sentier enherbé pour retrouver La Gaille puis le **CHALET DU COIN D'AVAL**.

Sur votre route...



Le belvédère du Chatelet (A)
Les Moulins porteurs d'histoire (C)

Les moulins porteurs d'histoire (B)

Toutes les informations pratiques



Balade ombragée



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Laurent-en-Grandvaux, rejoindre Fort-du-Plasne en 7 km par la N5 direction Champagnole : au pont de Lemme, prendre la D62 en direction du nord-est. Le stationnement s'effectue dans le hameau du coin d'aval, 50 mètres après le Chalet du coin d'aval, sur la droite.

Parking conseillé

Parking du coin d'aval, Le Coin d'aval, 39150 FORT DU PLASNE

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-
LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre route...

Le belvédère du Chatelet (A)

La lemme et ses affluents ont, à cet endroit, fait l'objet d'un vaste chantier de restauration écologique en 2012 pour permettre au marais du Chatelet de retrouver son rôle de régulateur naturel de cours d'eau.

Un panneau d'interprétation explicite les dysfonctionnements hérités des aménagements passés, présente les travaux de restauration et leurs bénéfices, et enfin, quelques espèces de faune et de flore attachées à ce milieu.

Les moulins porteurs d'histoire (B)

Apparus au Moyen-Age, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abords des plus petites rivières comme ici et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)



Les Moulins porteurs d'histoire (C)

Apparus au Moyen-Age, les moulins ont d'abord eu pour fonction de moudre le grain. Peu à peu, ils furent utilisés pour extraire l'huile, souffler la forge, marteler le fer, scier le bois, tanner les cuirs... L'utilisation de la roue motrice verticale se généralisa, et les systèmes d'engrenages démultiplièrent la puissance et le rendement. Pour fonctionner, les moulins se contentaient désormais du moindre cours d'eau et s'installaient aux abords des plus petites rivières comme ici et comme au long de la Lemme. (PNRHJ - Collection patrimoine)

Crédit : bernard-leroy